

# Fiche de Données de Sécurité



## 1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

|                                |  |                     |  |
|--------------------------------|--|---------------------|--|
| Nom:                           | ACCENT SSPR 6PK STONE SIENNA   | Date de Révision:   | 10/5/2023  |
| Étiquette d'un Produit:        | 7994830  | Société/Entreprise: | 2/21/2023  |
| Utilisation Recommandée:       | Couche de Finition / Aérosols  |                     |  |
| Société/Entreprise:            | Rust-Oleum Corporation<br>11 Hawthorn Parkway<br>Vernon Hills, IL 60061<br>USA | Fabricant:          | Rust-Oleum Corporation<br>11 Hawthorn Parkway<br>Vernon Hills, IL 60061<br>USA |
| Préparée par:                  | Service des Affaires Réglementaires  |                     |  |
| Numéro de téléphone d'urgence: | 24 Hour Hotline: 847-367-7700  |                     |  |

## 2. Identification des Dangers

### Classement de la Préparation

### Symboles du produit



### Mention d'avertissement

Danger

### Dangers spécifiques

18% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

### MENTIONS DE DANGER SGH

|   |      |  |
|---|------|--|
| Aérosol inflammable, catégorie 1              | H222 | Aérosol extrêmement inflammable.   |
| Gaz sous Pression; Gaz Compressé              | H280 | Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.   |
| <b>SGH étiqueter les conseils de prudence</b> |      |  |
| P210  |      | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. |
| P211  |      | Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  |
| P251  |      | Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  |
| P410+P403                                     |      | Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.   |
| P410+P412                                     |      | Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C / 122°F.   |

## 3. Composition / Informations sur les Ingrédients

**SUBSTANCES DANGEREUSES**

| <u>Nom chimique</u>                                   | <u>N° CAS</u> | <u>Wt.% Range</u> | <u>Symbols GHS</u> | <u>Phrases GHS</u> |
|---|---------------|-------------------|--------------------|--------------------|
| Distillat Léger Hydrotraité                           | 64742-47-8    | 25-50             | GHS08              | H304               |
| Propane   | 74-98-6       | 10-25             | GHS04              | H280               |
| N-Butane  | 106-97-8      | 2.5-10            | GHS04              | H280               |
| Dioxyde de Titane                                     | 13463-67-7    | 1.0-2.5           | Indisponible       | Indisponible       |
| Nonane  | 111-84-2      | 0.1-1.0           | GHS07              | H332               |
| Sulfate de Baryum                                     | 7727-43-7     | 0.1-1.0           | GHS07              | H332               |
| Diisobutyrate de 1-Isopropyl-2,2-Diméthyltriméthylène | 6846-50-0     | 0.1-1.0           | Indisponible       | Indisponible       |
| Acide acrylique homopolymérisé                        | 9003-01-4     | 0.1-1.0           | GHS06              | H331               |
| Hydroxyde de Potassium                                | 1310-58-3     | 0.1-1.0           | GHS05-GHS06        | H301-314           |
| Noir de Carbone                                       | 1333-86-4     | 0.1-1.0           | Indisponible       | Indisponible       |
| Petrolatum  | 8009-03-8     | 0.1-1.0           | Indisponible       | Indisponible       |

**4. Premiers Secours**

**En cas de contact avec les yeux:** Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**En cas de contact avec la peau:** Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste.

**En cas d'exposition par inhalation:** Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immideatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

**En cas d'ingestion:** En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait a la victime. Appeler un medecin ou un centre antipoison immideatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut penetrer dans les poumons et causer de graves lesions pulmonaires. Obtenir des soins medicaux immideatement.

**5. Mesures de Lutte contre l'Incendie**

**En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :** Mousse Filmogène Aqueuse, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec, Eau pulvérisée

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** L'eau pulvérisée pourrait s'avérer inefficace. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur exteme. Les vapeurs peuvent former un melange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'a une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Tenir eloigne de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. La perforation du contenant sous pression peut faire eclater le contenant. POINT D'ECLAIR EST INFEREUR DE -7°C (20°F). DANGER! EXTRÉMEMENT INFLAMMABLE!

**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES:** On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression. Du materiel de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome, devrait être utilisé. Si on a recours a l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation. Evacuer les lieux et combattre l'incendie a une distance sécuritaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

**Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible):** Ce n'est pas une poussière combustible.

**6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle**

**MESURES À PRENDRE SI LE MATERIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ:** Confiner le liquide renverse avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un materiau combustible tel que de la sciure de bois. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'etincelles. Eliminer le produit conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas incinerer les contenants fermes. En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étaiques et fédérales règlements. Ne pas brûler des containers fermés.

## 7. Manipulation et Stockage

**MANIPULATION:** Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements. Ne pas percer ou incinérer (brûler) le contenant, même après utilisation.

**Stockage:** Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Contenu sous pression. Ne pas entreposer a plus de 49°C (120°F). Entreposer les grandes quantites de produit dans des batiments concus pour l'entreposage de liquides inflammables de classe NFPA I et proteges en consequence. Tenir loin de la chaleur, des etincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Contenu sous pression. Ne pas exposer a la chaleur ni entreposer a des temperatures superieures a 49°C (120°F).

**Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible:** Aucune information.

## 8. Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle

| Nom chimique  | N° CAS     | % en Poids Moins Que | ACGIH TLV-TWA | ACGIH TLV-STEL | OSHA PEL-TWA | OSHA PEL-CEILING |
|---|------------|----------------------|---------------|----------------|--------------|------------------|
| Distillat Léger Hydrotraité                           | 64742-47-8 | 35.0                 | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| Propane   | 74-98-6    | 15.0                 | N.E.          | N.E.           | 1000 ppm     | N.E.             |
| N-Butane  | 106-97-8   | 10.0                 | N.E.          | 1000 ppm       | N.E.         | N.E.             |
| Dioxyde de Titane                                     | 13463-67-7 | 5.0                  | 0.2 mg/m3     | N.E.           | 15 mg/m3     | N.E.             |
| Nonane  | 111-84-2   | 1.0                  | 200 ppm       | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| Sulfate de Baryum                                     | 7727-43-7  | 1.0                  | 5 mg/m3       | N.E.           | 15 mg/m3     | N.E.             |
| Diisobutyrate de 1-Isopropyl-2,2-Diméthyltriméthylène | 6846-50-0  | 1.0                  | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| Acide acrylique homopolymérisé                        | 9003-01-4  | 1.0                  | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| Hydroxyde de Potassium                                | 1310-58-3  | 1.0                  | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| Noir de Carbone                                       | 1333-86-4  | 1.0                  | 3 mg/m3       | N.E.           | 3.5 mg/m3    | N.E.             |
| Petrolatum  | 8009-03-8  | 1.0                  | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |

### Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees. Utiliser du materiel de ventilation a l'epreuve des explosions. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

**Equipement de protection respiratoire:** Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit etre suivi lorsque les conditions du lieu de travail necessitent le port d'un respirateur. Un respirateur d'épuration d'air approuvé par NIOSH/MSHA avec la cartouche ou la boîte métallique de vapeur organique peut être permis dans certaines circonstances où on s'attend à ce que des concentrations aéroportées dépassent des limites d'exposition.

**Protection de la peau:** Utiliser des gants etanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau.

**Protection des yeux:** Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

**L'AUTRE MATERIEL DE PROTECTION:** Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications. Consulter le superviseur de la securite ou l'hygieniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'équipement de protection individuelle et son application.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

**Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible:** Aucune information.

## 9. Propriétés Physiques et Chimiques

|                                     |                             |   |               |
|-------------------------------------|-----------------------------|---|---------------|
| <b>Apparence:</b>                   | Jet en brume                | <b>État Physique:</b>                       | Liquide       |
| <b>Odeur:</b>                       | Comme un solvant            | <b>Seuil de l'odeur:</b>                    | N.E.          |
| <b>Gravité spécifique:</b>          | 0.828                       | <b>pH:</b>                                  | N.A.          |
| <b>Point de Congélation, °C:</b>    | Non Déterminé               | <b>Viscosité:</b>                           | Non Déterminé |
| <b>Solubilité dans l'eau:</b>       | Pue                         | <b>Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):</b> | Non Déterminé |
| <b>Temp. de Décomposition, °C:</b>  | Non Déterminé               | <b>Limites d'Explosivité, %vol:</b>         | 0.7 - 9.5     |
| <b>Plage du point d'ébullition:</b> | -37 - 537                   | <b>Point d'éclair, °C:</b>                  | -96           |
| <b>Inflammabilité:</b>              | Supporte la combustion      | <b>Température d'Auto-Inflammation, °C:</b> | Non Déterminé |
| <b>Taux d'évaporation:</b>          | Plus rapidement que l'Éther | <b>Pression de Vapeur:</b>                  | Non Déterminé |
| <b>Densité de Vapeur:</b>           | Plus lourd que l'air        |   |               |

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

## 10. Stabilité et Réactivité

**Conditions à éviter:** Eviter les températures supérieures à 49°C (120°F). Eviter toutes les sources d'inflammation possibles. Éviter la chaleur excessive. Préserver du gel.

**Incompatibilité:** Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

**Décomposition Dangereuse:** Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldhyde.

**Polymérisation Hasardeuse:** Ne se produira pas dans des conditions normales.

**Stabilité :** Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

## 11. Informations Toxicologiques

**EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX:** Provoque l'irritation des yeux. Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immédiatement.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** La substance peut provoquer une légère irritation cutanée. Le contact prolongé ou répété peut causer une irritation cutanée. Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Nocif si inhalé. Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION:** La substance peut être nocive si ingérée.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES:** Peut causer des troubles du système nerveux central (narcose occasionnant une perte de coordination, une faiblesse, de la fatigue, de la confusion mentale et une vue brouillée) et/ou des lésions. Des concentrations élevées peuvent avoir des effets néfastes sur le système nerveux central (sommolence, étourdissements, nausées, maux de tête, paralysie et vue brouillée) et/ou des lésions. Des recherches ont établi un lien entre la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants et les lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. Contient du noir de carbone. On a observé une inflammation chronique, une fibrose pulmonaire et des tumeurs aux poumons chez certains rats ayant été exposés pendant de longues périodes à des concentrations excessives de noir de carbone et à plusieurs particules de poussière fines insolubles. On n'a pas observé de tumeur chez d'autres espèces animales (souris et hamster) dans des circonstances et des conditions d'étude similaires. Des études épidémiologiques portant sur des travailleurs Nord-Américains n'ont indiqué aucun effet néfaste sur la santé cliniquement significatif découlant de l'exposition professionnelle au noir de carbone. Le noir de carbone figure sur la liste du CIRC dans la classe 2B - <Peut-être cancérogène pour les humains> et l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) a proposé de le mettre dans la classe A4 - <Non classe en tant que cancérogène pour les humains>. Une exposition importante n'est pas prévue lors de l'application au pinceau ou lors du séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière provenant du sablage répété de surfaces ou au brouillard de pulvérisation et de la concentration actuelle de noir de carbone dans la formule. Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B - "Peut-être cancérogène pour l'homme" par l'IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du dioxyde titane dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE:** Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

**Valeurs de toxicité aiguë****The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:**

| <u>N° CAS</u> | <u>Nom chimique</u>                                   | <u>LD50 par voie orale</u> | <u>LD50 par voie cutanée</u> | <u>Vapeur CL50</u> |
|---------------|---|----------------------------|------------------------------|--------------------|
| 64742-47-8    | Distillat Léger Hydrotraité                           | >5000 mg/kg Rat            | >2000 mg/kg Rabbit           | >5000 mg/L Rat     |
| 106-97-8      | N-Butane  | N.E.                       | N.E.                         | 658 mg/L Rat       |
| 13463-67-7    | Dioxyde de Titane                                     | >10000 mg/kg Rat           | 6000                         | N.E.               |
| 7727-43-7     | Sulfate de Baryum                                     | 307000 mg/kg Rat           | N.E.                         | N.E.               |
| 6846-50-0     | Diisobutyrate de 1-Isopropyl-2,2-Diméthyltriméthylène | >3200 mg/kg Rat            | >2000 mg/kg Rabbit           | 25                 |
| 9003-01-4     | Acide acrylique homopolymérisé                        | 2500 mg/kg Rat             | >2000 mg/kg Rabbit           | >5.1 mg/L Rat      |
| 1310-58-3     | Hydroxyde de Potassium                                | 284 mg/kg Rat              | N.E.                         | N.E.               |
| 1333-86-4     | Noir de Carbone                                       | >15400 mg/kg Rat           | N.E.                         | N.E.               |
| 8009-03-8     | Petrolatum  | N.E.                       | 3600 mg/kg Rabbit            | N.E.               |

N.E. - Non-Établi

**12. Informations Écologiques****INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:** Le produit est un mélange des composantes indiquées. Aucune donnée d'écotoxicité n'a été trouvée pour ce produit.**13. Considérations Relatives à l'Élimination**

**Elimination:** Eliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. N'incinérez pas les récipients fermés. Ce produit tel qu'il est fourni est un déchet dangereux inflammable défini par l'US EPA. Éliminer le produit inutilisable comme un déchet dangereux (D001) conformément à la réglementation locale, provinciale et fédérale. Numéro de déchet dangereux EPA (RCRA) : D005 (baryum). Éliminer conformément à la norme U.S. EPA 40 CFR 262 pour les concentrations égales ou supérieures au niveau réglementaire. Niveau réglementaire - 100,0 mg/L.

**14. Informations Relatives aux Transports**

|                     | <u>National (USDOT)</u>  | <u>International (IMDG)</u> | <u>Aérien (IATA)</u> | <u>TDG (Canada) - FRENCH</u> |
|---------------------|--|-----------------------------|----------------------|------------------------------|
| Numéro UN:          | N.A.   | 1950                        | 1950                 | N.A.                         |
| Nom UN::            | Peinture et Produits de Pulvérisation Connexes en Quantité Limitée | Aérosol, inflammable        | Aerosols, flammable  | Aérosol, inflammable         |
| Classe de danger :  | N.A.   | 2                           | 2.1                  | N.A.                         |
| Groupe d'emballage: | N.A.   | N.A.                        | N.A.                 | N.A.                         |
| Quantité Limitée:   | Oui  | Oui                         | Oui                  | Oui                          |

**15. Informations Réglementaires****Réglementations Fédérales Américaines:****Catégorie de Risque CERCLA - SARA**

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Gaz sous Pression

**Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313**

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

**Nom chimique****N° CAS**

Sulfate de Baryum

7727-43-7

**LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

**Nom chimique**

Nonane

**N° CAS**

111-84-2

**Réglementations des États Américains:****DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE****Attention:**Cancer et Effet Nocif sur la Reproduction - [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).**16. Autres Informations****Evaluations HMIS**

|        |    |                 |   |                  |   |                          |   |
|--------|----|-----------------|---|------------------|---|--------------------------|---|
| Santé: | 2* | Inflammabilité: | 4 | Risque physique: | 0 | Protection individuelle: | X |
|--------|----|-----------------|---|------------------|---|--------------------------|---|

**Classements NFPA**

|        |   |                 |   |              |   |
|--------|---|-----------------|---|--------------|---|
| Santé: | 2 | Inflammabilité: | 4 | Instabilité: | 0 |
|--------|---|-----------------|---|--------------|---|

Réactivité Incrémentale Maximale: 0.37

CE DATE DE RÉVISION: 10/5/2023

**MOTIF DE LA RÉVISION:**

Seuil de Risque de Substance % Modifié  
Modification des Propriétés de la Substance et/ou  
du Produit dans la ou les Section(s):  
03 - Composition / Informations sur les Ingrédients  
05 - Mesures de Lutte contre l'Incendie  
08 - Contrôles de l'Exposition / Protection  
Individuelle  
11 - Informations Toxicologiques  
14 - Informations sur le Transport  
15 - Informations Réglementaires  
Modification de la Composition du Produit  
Substance Numéro CAS Modifié  
Changement du Marque des Substances  
Dangereuses  
Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

**Légende:** N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.